

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00064

Numéro SIREN : 433 601 291

Nom ou dénomination : 2G2M FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/010396

SAS 2G2M FINANCE

**42 A CHEMIN FORESTIER
97490 SAINTE CLOTILDE**

**Comptes annuels
du 01/01/2018 au 31/12/2018**

Comptes Annuels

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	275	275		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	120 929	20 820	100 109	103 888
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 547	18 514	1 032	4 009
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	41 910		41 910	41 910
Créances rattachées aux participations	166 919		166 919	366 919
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	349 579	39 610	309 970	516 725
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	5 025		5 025	4 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 741		4 741	4 698
Disponibilités	363 535		363 535	178 593
Charges constatées d'avance (3)	91		91	203
TOTAL ACTIF CIRCULANT	373 392		373 392	187 543
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	722 972	39 610	683 362	704 268
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	19 200	19 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	434 800	434 800
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 920	1 920
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	116 885	123 006
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 159	-6 122
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	565 645	572 805
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	68 516	74 641
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 005	13 005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 157	4 318
Dettes fiscales et sociales	38 039	39 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	117 717	131 464
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	683 362	704 268
(1) Dont à plus d'un an (a)	62 196	68 510
(1) Dont à moins d'un an (a)	55 521	62 954
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	9 096	9 096		
Chiffre d'affaires net	9 096	9 096		
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits		16	-16	-100,00
Total produits d'exploitation (I)	9 096	9 112	-16	-0,18
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	7 068	5 764	1 304	22,61
Impôts, taxes et versements assimilés	1 629	645	984	152,56
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	6 756	7 541	-785	-10,41
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges		31	-31	-100,00
Total charges d'exploitation (II)	15 453	13 981	1 472	10,53
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 357	-4 869	-1 488	30,56
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	1 210	1 210		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	46	45	1	1,92
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charges		552 500	-552 500	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de placement				
Total produits financiers (V)	1 255	553 754	-552 499	-99,77
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 191	2 374	-184	-7,73
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
Total charges financières (VI)	2 191	2 374	-184	-7,73
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-936	551 380	-552 316	-100,17
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I)	-7 292	546 511	-553 803	-101,33

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017	Ecart €	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	133		133	
Sur opérations en capital		50 000	-50 000	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	133	50 000	-49 867	-99,73
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		133	-133	-100,00
Sur opérations en capital		602 500	-602 500	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)		602 633	-602 633	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
	133	-552 633	552 766	-100,02
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	10 484	612 866	-602 382	-98,29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 643	618 988	-601 345	-97,15
BENEFICE OU PERTE				
	-7 159	-6 122	-1 037	16,95
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2G2M FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 683 362 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 159 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	275			275
Immobilisations corporelles	140 476			140 476
Immobilisations financières	408 829		200 000	208 829
Total	549 579		200 000	349 579
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	275			275
Immobilisations corporelles	32 579	6 756		39 335
Immobilisations financières				
Total	32 854	6 756		39 610
ACTIF NET				309 970

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL MAN INVEST 97421 LA RIVIERE	1 500	3 641	100,00	-13 067
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	21 750	21 750	166 919		
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 172 035 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	166 919		166 919
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 025	5 025	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	91	91	
Total	172 035	5 116	166 919
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 19 200,00 EURO décomposé en 960 titres d'une valeur nominale de 20,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 117 717 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	68 516	6 320	27 271	34 925
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	730	730		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 157	8 157		
Dettes fiscales et sociales	38 039	38 039		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 275	2 275		
Produits constatés d'avance				
Total	117 717	55 521	27 271	34 925
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 125			
(**) Dont envers les associés	2 275			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non pa	3 255
Int.courus s/emprunts	6
Total	3 261

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	91		
Total	91		

2G2M FINANCE
Société par actions simplifiée au capital de 19 200 euros
Siège social : 42A Chemin Forestier - La Bretagne,
97490 SAINTE CLOTILDE
433 601 291 RCS SAINT-DENIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 04 NOVEMBRE 2020**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à - 7 159 euros de la manière suivante :

❖ **Origine**

Perte de l'exercice :	-7 159 euros
Report à nouveau antérieur :	116 885 euros

❖ **Affectation**

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à	109 726 euros
--	---------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 565 645 euros, décomposés comme suit :

- Capital	19 200 euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	434 800 euros
- Réserve légale	1 920 euros
- Report à nouveau	109 726 euros
Situation nette :	565 645 euros

❖ **Distributions antérieures de dividendes**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 04 novembre 2020

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Monsieur Gaston Michel BIGEY
Le Président



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

SAS 2G2M FINANCE

42 A chemin Forestier
La Bretagne
97490 SAINTE-CLOTILDE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

105, résidence Anaxagore
24, rue Jean Cocteau - 97490 Ste-Clotilde
Tél. : 02 62 77 37 67
Fax : 02 62 30 23 47
contact.anis@exco.fr

SAS 2G2M FINANCE

**42 A chemin Forestier - La Bretagne
97490 SAINTE CLOTILDE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Aux associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2G2M FINANCE SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société, à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *IV - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIÉS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

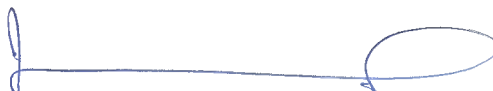
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Sainte-Clotilde, le 30 septembre 2020

Ibrahim INGAR



Commissaire aux Comptes

ANNEXE :
Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2018**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	275	275		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	120 929	20 820	100 109	103 888
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	19 547	18 514	1 032	4 009
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	41 910		41 910	41 910
Créances rattachées aux participations	166 919		166 919	366 919
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	349 579	39 610	309 970	516 725
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	5 025		5 025	4 049
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	4 741		4 741	4 698
Disponibilités	363 535		363 535	178 593
Charges constatées d'avance (3)	91		91	203
TOTAL ACTIF CIRCULANT	373 392		373 392	187 543
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	722 972	39 610	683 362	704 268
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	19 200	19 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	434 800	434 800
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 920	1 920
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	116 885	123 006
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-7 159	-6 122
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	565 645	572 805
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	68 516	74 641
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 005	13 005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 157	4 318
Dettes fiscales et sociales	38 039	39 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	117 717	131 464
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	683 362	704 268
(1) Dont à plus d'un an (a)	62 196	68 510
(1) Dont à moins d'un an (a)	55 521	62 954
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017	Ecart €	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	9 096	9 096		
Chiffre d'affaires net	9 096	9 096		
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges				
Autres produits		16	-16	-100,00
Total produits d'exploitation (I)	9 096	9 112	-16	-0,18
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	7 068	5 764	1 304	22,61
Impôts, taxes et versements assimilés	1 629	645	984	152,56
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	6 756	7 541	-785	-10,41
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges		31	-31	-100,00
Total charges d'exploitation (II)	15 453	13 981	1 472	10,53
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-6 357	-4 869	-1 488	30,56
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	1 210	1 210		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	46	45	1	1,92
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charges		552 500	-552 500	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement				
Total produits financiers (V)	1 256	553 754	-552 498	-99,77
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat. et aux provi				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 191	2 374	-184	-7,73
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placem				
Total charges financières (VI)	2 191	2 374	-184	-7,73
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-936	551 380	-552 316	-100,17
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-I)	-7 292	546 511	-553 803	-101,33

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017	Ecart €	%
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	133		133	
Sur opérations en capital		50 000	-50 000	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	133	50 000	-49 867	-99,73
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		133	-133	-100,00
Sur opérations en capital		602 500	-602 500	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)		602 633	-602 633	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	133	-552 633	552 766	-100,02
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+II+IV+VI)	10 484	612 866	-602 382	-98,29
Total des charges (III+V+VII+IX+X)	17 643	618 988	-601 345	-97,15
BENEFICE OU PERTE	-7 159	-6 122	-1 037	16,95
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>				
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>				

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2G2M FINANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 683 362 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 7 159 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	275			275
Immobilisations corporelles	140 476			140 476
Immobilisations financières	408 829		200 000	208 829
Total	549 579		200 000	349 579
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	275			275
Immobilisations corporelles	32 579	6 756		39 335
Immobilisations financières				
Total	32 854	6 756		39 610
ACTIF NET				309 970

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL MAN INVEST 97421 LA RIVIERE	1 500	3 641	100,00	-13 067
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises	21 750	21 750	166 919		
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 172 035 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	166 919		166 919
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	5 025	5 025	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	91	91	
Total	172 035	5 116	166 919
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 19 200,00 EURO décomposé en 960 titres d'une valeur nominale de 20,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 117 717 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	68 516	6 320	27 271	34 925
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	730	730		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 157	8 157		
Dettes fiscales et sociales	38 039	38 039		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 275	2 275		
Produits constatés d'avance				
Total	117 717	55 521	27 271	34 925
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 125			
(**) Dont envers les associés	2 275			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non pa Int.courus s/emprunts	3 255 6
Total	3 261

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avan	91		
Total	91		